



## QUALIPROM

Dernière mise à jour : le 22 octobre 2014 par CERTIVEA

### Délivré par :

CERTIVEA (certification)

Ce signe ne bénéficie pas de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

### Domaine d'application :

Système et management de l'activité des promoteurs immobiliers

### Domaine d'application détaillé, portée du signe :

Démarche de management de la qualité pour les promoteurs-constructeurs agissant dans le secteur du logement ou des bâtiments tertiaires. Cette certification sert également de référentiel d'exigences pour la certification NF LOGEMENT délivrée par CERQUAL. Elle permet également de justifier d'une obtention d'un droit d'usage de marque NF HQE Bâtiments Tertiaires généralisé pour les promoteurs d'opérations en secteur non-residentiel ou tertiaires qui s'inscrivent dans une généralisation à un périmètre d'opérations.

### Critères de confiance :

Prise en compte de la satisfaction client	non
Suivi annuel des titulaires de la marque	non
Contrôle de la qualité des services associés	Audit documentaire des documents d'organisation transmis
Suivi annuel de la qualité des services associés	non
Service associé : prise en compte de la satisfaction client	non
Vérification des assurances requises par l'activité concernée	non
Vérification annuelle des assurances	oui

Vérification de l'existence légale du professionnel	non
Vérification annuelle de l'existence légale du professionnel	oui
Traitements des réclamations ou recours formulés auprès de l'organisme	Existence de procédures relatives aux réclamations

### Caractéristiques détaillées :

Famille de signe	Systèmes de management
Type de maître d'ouvrage	Une entreprise
Cadre de référence	Référentiel QUALIPROM
Dossier	Dossier de demande d'admission complété et accompagné des documents demandés.Recevabilité sur la base du dossier adressé par le promoteur
Audit	Audit d'admission qui a pour objet d'évaluer l'organisation (fonctionnement, procédures) et le respect des exigences du référentiel.Allègement possible pour les titulaires de la marque NF Logement, les titulaires de la certification AFAQ ISO 9001 et les titulaires de la marque NF Bâtiments Tertiaires, sous conditions.
Modalités de décision d'attribution	Délivrance de la certification QUALIPROM : certificat délivré ou non suite à l'analyse du dossier de demande, du rapport d'audit et, éventuellement, à l'avis du Comité.Composition : représentants des promoteurs-constructeurs, des utilisateurs de bâtiments, des acteurs de la filière construction et d'experts
Durée de validité (en mois)	36
Modalités de suivi	Audit de suivi : à 18 mois après certification ou renouvellementSuivi d'actions correctives (si nécessaire)Allègement possible pour les titulaires de la marque NF Logement, les titulaires de la certification AFAQ ISO 9001 et les titulaires de la marque NF Bâtiments Tertiaires, sous conditions
Périodicité du suivi (en mois)	18